مؤسسة الأعمال الاجتماعية لموظفي الجماعات الترابية ومجموعاتها وهيئاتها
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵖⵓⵔⵉ ⵖⵔ ⵜⵎⴰⵡⴰⵙⵉⵏ ⵏ ⵜⵎⴰⵡⴰⵙⵉⵏ ⵜⵉⴷⵓⵔⴰⵔⵉⵏ ⴷ ⵜⵎⵙⵙⵓⵔⵉⵏ ⵏⵙⵏ
Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales

Communiqué de Presse

Tenue de la cinquième (5ème) session du Conseil d'Orientation et de Suivi de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et leurs Instances

Le mardi 30 juin 2026, au siège de la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) relevant du Ministère de l'Intérieur à Rabat, s'est tenue une réunion du Conseil d'Orientation et de Suivi de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et de leurs Instances (COS FOS-CT), sous la présidence de Monsieur Jelloul SAMSSEME, Wali, Directeur Général des Collectivités Territoriales et Président du Conseil d'Orientation et de Suivi.

Cette réunion a été consacrée à l'examen du bilan chiffré et des réalisations financières de la Fondation au titre de l'année 2025, à l'approbation de nouvelles conventions de partenariat, ainsi qu'à la présentation des résultats de la journée d'étude dédiée à l'élaboration de la stratégie de la Fondation pour la période 2027-2030.

Ouvrant les travaux de cette session, le Président du Conseil a rendu hommage à la dynamique d'excellence portée par la Fondation pour accroître la qualité de ses services sociaux, en phase avec les aspirations légitimes des adhérents et de leurs familles.

Par la suite, Monsieur Abdelouahhab EL JABRI, Directeur Exécutif de la Fondation, a présenté le bilan des réalisations de la Fondation au titre de l'année 2025. Celui-ci a porté sur les indicateurs des prestations sociales mises en œuvre, notamment les bourses d'excellence scolaire, l'aide à l'acquisition du logement principal, la subvention du pèlerinage (Hajj), l'estivage familial, les colonies de vacances pour les enfants, ainsi que l'évolution du système d'information numérique. Il a également abordé la situation financière excédentaire de la Fondation, validée par le rapport de l'expert-comptable.

S'agissant du programme des prestations, le Conseil d'Orientation et de Suivi a approuvé une convention de partenariat avec la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) instaurant un service de retraite complémentaire, avec une contribution incitative en faveur des adhérents.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé un ensemble de conventions de partenariat, englobant le secteur de l'enseignement supérieur (Universiapolis Agadir, UIR, Université Al Akhawayn), le secteur commercial (Groupe Renault Maroc, KITEA), ainsi qu'un réseau de cliniques et laboratoires médicaux offrant des tarifs préférentiels.

Sur le plan organisationnel et financier, le Conseil d'Orientation et de Suivi a approuvé l'actualisation du règlement intérieur de la Fondation (incluant le personnel des AREP)

et a adopté le manuel des procédures budgétaires et comptables, afin d'accompagner l'évolution de ses missions et de renforcer sa gouvernance.

À l'issue des travaux de cette réunion, le Président du Conseil d'Orientation et de Suivi, en son nom propre et au nom des membres du Conseil, a adressé une lettre d'allégeance et de fidélité à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, exprimant sa profonde gratitude et réaffirmant son engagement à poursuivre un travail sérieux pour l'amélioration des conditions sociales des fonctionnaires des collectivités territoriales, sous la conduite éclairée de Sa Majesté.